



Protocole de prévention pour la livraison de poussins

3 avril 2023

Ce protocole de biosécurité s'adresse **aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs.**

Prendre note qu'il est nécessaire d'appliquer en tout temps, le protocole de biosécurité courante (CODE VERT) de l'EQCMA

Afin de minimiser les risques de contamination lors de périodes à risque, le comité santé de LCQ s'est entendu d'appliquer les mesures suivantes pour minimiser les risques de propagation des maladies.

Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que les employés aient reçu la formation de base relative à ce protocole de biosécurité.

Consignes en période préventive :

Pour le livreur-fournisseur :

- Ne jamais entrer dans les poulaillers.
- Tenir un registre de tous les endroits visités.
- Convenir à l'avance de l'heure de livraison avec le producteur;
 - Aviser le producteur de tout changement d'heure de livraison prévue avec une différence de +/- 15 min.
- Utiliser des boîtes à poussins nettoyées, lavées, désinfectées et séchées avec des papiers neufs et secs.
- Adapter la cédule de livraison en fonction des zones à risque émises par l'ACIA ou par l'EQCMA

Code vestimentaire pour le livreur:

- Vêtements de travail ou combinaison lavable propres.
- Gants de travail propres ou lavage des mains.
- Souliers propres.
- Ajouter des couvre-bottes pour éviter de transporter les contaminants du sol, dans la cabine du camion.
 - Avant monter dans la boîte du camion, le livreur doit retirer ses surbottes ou ajouter une deuxième surbotte qu'il devra enlever en quittant la boîte du camion.

Pour le producteur et les employés de la ferme:

- Garder propres et dégagées les aires de déchargement (le seuil de la porte et la zone longeant le poulailler doivent être exempts de fumier). Tout non-respect de cette recommandation sera inscrit sur le bon de livraison.
- Prévoir le personnel et l'équipement nécessaire (p. ex. : chariots) et en quantité suffisante afin de faciliter le déchargement des boîtes de poussins, idéalement, par section de 100 pieds de poulailler.
- Ne pas entrer dans le véhicule de livraison (boîte ou cabine).

Consignes à l'entrée du site

Ne jamais entrer dans les poulaillers.

- Le véhicule doit être exempt de toute contamination visible par de la boue, des excréments, des matières fécales ou d'autres matières semblables avant d'arriver sur les lieux.
- Il faut éviter de conduire sur des zones contaminées par du fumier. Il faut plutôt utiliser des surfaces pavées dans la mesure du possible.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- Se diriger directement au lieu de déchargement.

Consignes à la sortie du site

- Jeter les papiers de fond de boîtes à la ferme (mettre dans un ou plusieurs grands sacs à ordures) ou les ramener au couvoir et en disposer à l'extérieur du couvoir.
- Conduire lentement pour éviter de soulever la poussière ou d'éclabousser le dessous du véhicule. Éviter les trous d'eau, la boue et le fumier.
- Rapporter toute anomalie à son répartiteur et au propriétaire du site de production.

Retour au couvoir

- Nettoyer, laver, désinfecter et sécher les boîtes de poussins avant la prochaine livraison.
- Pour le lavage et la désinfection de l'habitacle du véhicule et de l'extérieur de la boîte du véhicule, appliquer les *Procédures de nettoyage et de désinfection des véhicules de livraison de poussin* de l'EQCMA.

Pour le lavage et la désinfection de l'intérieur de la boîte du véhicule pour les productions uniques :

- Dépoussiérer : à chaque jour de production;
- Vaporiser une solution désinfectante: à chaque jour de production;
- Pour le nettoyage et la désinfection, consulter les *Procédures de nettoyage et de désinfection des véhicules de livraison de poussin* de l'EQCMA.